



Assemblée générale annuelle du comité des Loisirs

MARDI 24 FÉVRIER À 19H00

À l'hôtel de ville, 900 rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge



www.defisante.ca

Défi Santé

5 | 30 | Équilibre

Municipalités
et familles

Le Défi Santé, c'est quoi ?

6 semaines de motivation pour améliorer ses habitudes de vie!

Concrètement, le *Défi Santé* c'est viser l'atteinte de 3 objectifs, en solo, en famille ou en équipe, pendant 6 semaines, du 1^{er} mars au 11 avril.

Détails en page 10

Carnaval 2015

Retour sur les activités du Carnaval des Loisirs. Résumé des gagnants des différentes épreuves et photos à voir

en p. 12-13-14



Brunch des pompiers du 25 janvier 2015



Photos en page 20



HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

LUNDI - MERCREDI - JEUDI :
de 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h00

Tél.: 450 296-4710 / Télécopieur : 450 296-5001
Adresse courriel : notredamedestanbridge@videotron.ca
Site internet : www.notredamedestanbridge.qc.ca

Pour rejoindre l'inspecteur en voirie: M. Réal Pinsonneault cell.: 450 357-6358

Vous pouvez venir rencontrer l'inspectrice en bâtiment et en environnement
Mme Andréanne Ouellette les jeudis de 8h30 à 16h30.

Vous pouvez aussi consulter les procès-verbaux, les règlements ainsi que les règlements d'urbanisme sur le site web de la municipalité.



CALENDRIER DES ASSEMBLÉES DES DIFFÉRENTS ORGANISMES DE LA MUNICIPALITÉ

Comité du CDS: Mercredi le 18 février à 19h00 à l'Hôtel de ville

Comité des Loisirs: Mardi le 24 février à 19h00 à l'Hôtel de ville .

Conseil municipal: Lundi le 2 mars à 19h30 à l'Hôtel de ville.

Fabrique: Mercredi le 18 février à 19h00 à la sacristie.

Pour tout savoir à Notre-Dame-de-Stanbridge

1. Lire l'Ami, votre journal
2. Visiter www.notredamedestanbridge.qc.ca
3. Voir le Babillard chez AXEP
4. Participer aux projets du comité de développement stanbridgeois

L'AMI

Heure de tombée pour le journal L'AMI : Remettre vos articles pour le dernier vendredi du mois.
Pour l'AMI du mois de mars ce sera vendredi 27 février,
par courriel : notredamedestanbridge@videotron.ca

Le journal L'AMI est distribué en 300 exemplaires dans Notre-Dame-de-Stanbridge.

Le comité:

Gisèle Bonhomme: *relationniste, texte*

Madone Godin: *correctrice*

Jacques De Ladurantaye

et Alain Crosnier, photographes

Béatrice Travers: *collaboratrice*

Sylvie Poulin: *graphiste, mise en page*

ressources.nds@videotron.ca



Calendrier des activités de loisirs, culture et vie communautaire du 15 février au 15 mars 2015

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Cours de danse Country, Bingo, Zumba et Maniement d'armes : au Local des Loisirs, 750 rue Gauvin. Danse de l'âge d'Or : 900 rue Principale (Salle municipale) Bibliothèque : au local 106 de l'école St-Joseph. Jeux de cartes et de société : au local des Loisirs						
15 FÉVRIER	16 FÉV	17 FÉV Cours de danse Country 19h à 21h	18 FÉV Bibliothèque 19h à 21h Assemblée CDS à 19h00 à L'Hôtel de ville Assemblée Fabrique 19h00	19 FÉV Bingo : à 14h00 Zumba : 18h30	20 FÉV Jeux de cartes et de société au local des Loisirs 13h30 à 16h30	21 FÉV Bibliothèque 10h à 12h
22 FÉV	23 FÉV	24 FÉV Cours de danse Country 19h à 21h Assemblée Annuelle Loisirs à 19h00 à l'Hôtel de ville	25 FÉV Bibliothèque 19h à 21h	26 FÉV Bingo : à 14h00 Zumba : 18h30	27 FÉV Jeux de cartes et de société au local des Loisirs 13h30 à 16h30	28 FÉV Bibliothèque 10h à 12h
1 MARS	2 MARS Assemblée du conseil municipal À 19h30	3 MARS Cours de danse Country 19h à 21h	4 MARS Bibliothèque 19h à 21h	5 MARS Bingo : à 14h00 Zumba : 18h30	6 MARS Jeux de cartes et de société au local des Loisirs 13h30 à 16h30	7 MARS Bibliothèque 10h à 12h
8 MARS Danse de l'Âge D'Or : 13h00 Salle municipale 900 rue Principale	9 MARS	10 MARS Cours de danse Country 19h à 21h	11 MARS Bibliothèque 19h à 21h	12 MARS Bingo : à 14h00 Zumba : 18h30	13 MARS Jeux de cartes et de société au local des Loisirs 13h30 à 16h30	14 MARS Bibliothèque 10h à 12h
15 MARS						



Résumé de la session ordinaire du 2 février 2015

- Le conseil a adopté le règlement 388-15 concernant la rémunération des élus municipaux pour 2015;
- Des avis de motion et les projets de règlements modifiant le règlement 351-11 relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale et modifiant le règlement de zonage 315-08 ont été adoptés; Ces projets de règlements intègrent des objectifs et des critères pour le secteur de Notre-Dame-de-Stanbridge proche de Mystic;
- La municipalité fait une demande d'aide financière pour la formation des pompiers en 2015, ceci dans le cadre du nouveau programme gouvernemental;
- Le Comité de Développement Stanbridgeois CDS reçoit une subvention de 2 000\$ pour 2015 ;
- L'hommage aux bénévoles aura lieu le 10 avril 2015 et la fête de la pêche le 6 juin 2015;
- Le bâtiment de l'hôtel de ville sera lavé et traité extérieurement. Tout le rez-de-chaussée sera repeint et les distributrices d'essuie-mains seront changées;
- Le règlement de zonage sera modifié dans le but d'ajouter l'usage bi-familial sur certains terrains dans la zone R5 (nouveau développement).

EXTRAITS DU RÈGLEMENT 388-15 SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2015

Article 2

La rémunération actuelle des membres du conseil et l'allocation de dépenses qui s'y ajoute est, en vertu du règlement 378-14, la suivante :

- la rémunération de base du maire est de 7 054.84 \$ et l'allocation de dépenses 3 3 527.42 \$;
- la rémunération de chaque conseiller est de 2 351.25 \$ et l'allocation de dépenses de 1 175.63 \$.

Article 3

À compter du 1^{er} janvier 2015, la rémunération des membres du conseil est majorée de la façon suivante :

- la rémunération de base du maire sera de 7 146.55 \$ et l'allocation de dépenses 3 573.28 \$.
- la rémunération de chaque conseiller sera de 2 381.82 \$ et l'allocation de dépenses de 1 190.91\$.





EXTRAIT DU RÈGLEMENT NUMÉRO : 360-12 -RM 330 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

ARTICLE 47: STATIONNEMENT DE NUIT EN HIVER

Il est interdit de *Stationner un Véhicule* sur un *Chemin Public* situé sur le territoire de la *Ville* entre 23h et 7h, entre le 15 novembre et le 31 mars. Cette interdiction ne s'applique pas pour la période s'étendant du 23 décembre au 3 janvier.

RAPPEL TAXES MUNICIPALES 2015

Le rôle de perception de la municipalité a été complété et tous les comptes de taxes municipales ont été envoyés. Si vous ne l'avez pas reçu, faites-le savoir en téléphonant au bureau municipal (450 296-4710).

Le premier versement est dû pour **le 5 mars 2015**,
le deuxième pour **le 7 mai 2015**
le troisième pour **le 9 juillet 2015**
le quatrième pour **le 17 septembre 2015**



***ON AVANCE L'HEURE
DANS LA NUIT DU 7 AU 8 MARS***

Pourquoi changer l'heure

Le Canada, les États-Unis et l'Europe ont débuté l'utilisation de l'heure avancée lors de la Première Guerre mondiale. Les pays se sont donné cette règle dans le but de diminuer les dépenses en matière d'énergie, et ils l'ont utilisée de nouveau lors de la Deuxième Guerre mondiale. En retardant d'une heure le coucher du soleil, on se trouve donc à diminuer la consommation d'électricité nécessaire pour s'éclairer.

Quels pays changent d'heure

Aujourd'hui environ 70 pays appliquent la notion d'heure avancée et d'heure normale. Par contre, il faut savoir que ce n'est pas nécessairement l'ensemble du pays qui applique la règle. On peut prendre pour exemple le Canada. Saviez-vous que la Saskatchewan est la seule province à conserver l'heure normale toute l'année. Aux États-Unis on retrouve également l'Arizona, Hawaï et une partie de l'Indiana qui restent également toujours à l'heure normale.



Boîtes aux lettres en milieu rural



Les boîtes aux lettres rurales font partie du paysage québécois depuis de nombreuses années.

Toutefois, celles-ci doivent être installées de façon à être sécuritaires pour la livraison du courrier ou des journaux ou pour les personnes qui pourraient les heurter en cas de perte de contrôle. Elles ne doivent pas nuire aux travaux d'entretien des accotements ni au déneigement. C'est pourquoi le ministère des Transports et Postes Canada ont établi des normes d'installation et de résistance maximale à l'impact. Tout propriétaire riverain voulant installer une nouvelle boîte aux lettres doit s'adresser en premier lieu à son bureau de poste pour connaître la réglementation de Postes Canada s'appliquant à l'emplacement prévu.

Implantation du poteau

Il doit être enfoncé à une profondeur maximale de 60 cm (pour en faciliter l'arrachement ou le renversement en cas d'impact).

Il est interdit de le couler dans du béton ou de le fixer à une plaque d'ancrage ou à une roue de métal; de le renforcer avec des haubans, du contreventement ou avec du béton coulé à l'intérieur.

Emplacement de la boîte aux lettres

La boîte aux lettres doit être installée à l'extérieur de l'accotement, mais à un endroit qui fait normalement partie de l'emprise de la route. L'accotement est la partie de la plate-forme de la route aménagée entre la chaussée et le talus (bord du fossé).

Le propriétaire d'une boîte dans cette emprise doit cependant respecter à la fois les critères d'installation de Postes Canada, responsable de la distribution du courrier partout au Canada ainsi que les normes de sécurité routière.

Une seule boîte aux lettres est autorisée par adresse.

Il doit y avoir un maximum de deux boîtes aux lettres par poteau et un maximum de quatre boîtes à proximité les unes des autres (pour des raisons de sécurité en cas d'impact).

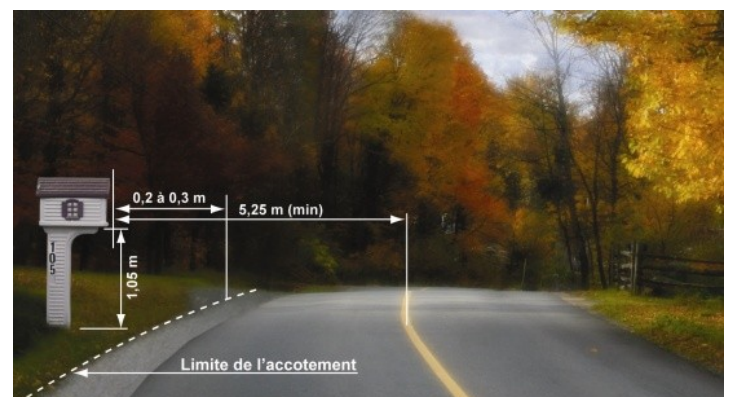
Le devant de la boîte doit être placé à une distance minimale de 5,25 m du centre de la chaussée; et de 0,2 à 0,3 m de la limite extérieure de l'accotement.

Le bas de l'ouverture doit se situer de 1,05 à 1,15 m au-dessus du sol (voir figure 1).

La boîte aux lettres doit être installée du côté où se fait la livraison du courrier sur cette route : lorsque la boîte est située à côté d'une entrée, elle doit être placée après l'entrée, pour accroître la sécurité de ceux qui livrent le courrier, soit du côté droit lorsqu'on sort de l'entrée.

Les boîtes aux lettres dont l'installation ne respecte pas les règles risquent d'être endommagées par les véhicules d'entretien

SOURCE : www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/grand_public/vehicules_promenade/reseau_routier/routes/emprise_routiere/boites_lettres_milieu_rural





RÉCUPÉRER, C'EST
RECRÉER

Questions-réponses

Faut-il retirer les circulaires des sacs en plastique avant de les placer dans le bac?

Oui. Pour ne pas nuire aux opérations dans les centres de tri, il faut retirer les circulaires des sacs en plastique avant de les placer dans le bac de récupération. Les sacs de plastique doivent quant à eux être rassemblés dans un sac de sacs, noué, afin d'en faciliter le tri.

L'augmentation de la récupération et la diminution des gaz à effet de serre sont-elles reliées?

Oui. Premièrement, la récupération des matières permet d'éviter leur enfouissement ou leur incinération, qui sont des sources de gaz à effet de serre. Deuxièmement, elle permet d'éviter l'utilisation de matières premières pour la fabrication de nouveaux produits et par conséquent, réduit les gaz à effet de serre associés à leur extraction, leur production, leur transport et leur enfouissement ou incinération.

Pourquoi la collecte sélective est-elle en progression constante?

C'est un système simple et pratique, car il suffit de déposer les matières recyclables pêle-mêle dans le bac. Les citoyens sont davantage sensibilisés à l'importance de faire ce geste pour l'environnement, et le processus de traitement des centres de tri est également en amélioration continue. De plus, 7 000 points de récupération de matières recyclables ont été ajoutés à l'extérieur des foyers depuis 2007.

Source : [Rapport d'activité et résultats 2008-2011](#), La Table pour la récupération hors foyer

Les matières récupérées ont-elles une valeur?

Oui. Les matières recyclables récupérées ont une valeur marchande. À titre d'exemple, en 2011, le prix moyen pour une tonne de bouteilles de plastique transparent fait de PET (plastique numéro 1) récupéré était de 601 \$.

Les sacs étiquetés biodégradables, oxodégradables ou compostables, ont-ils leur place dans le bac?

Non, les sacs biodégradables, oxodégradables ou compostables, ne doivent pas être déposés dans le bac. Il existe différents types de plastiques dégradables sur le marché. Certains sont fabriqués à partir d'amidon et d'autres sont constitués de plastique traditionnel dans lequel des additifs sont incorporés pour les rendre dégradables. Ceux-ci ont des propriétés physico-chimiques différentes des plastiques conventionnels.

Si vous apercevez une allégation sur le sac (biodégradable, oxodégradable ou compostable), réutilisez-le, puis en fin de vie, déposez-le dans les ordures.

Source : [Évaluation de leur impact environnemental](#), publié en 2007 par RECYC-QUÉBEC

Devons-nous séparer les diverses parties d'un contenant ou d'un emballage?

Oui, en séparant les emballages composés de **différentes matières**, vous aidez aux processus de tri et de recyclage. C'est le cas, par exemple, quand vous séparez le couvercle de métal d'un pot en verre avant de le déposer dans le bac de récupération. Rappelez-vous toutefois qu'il n'est pas nécessaire d'enlever l'étiquette sur les boîtes de conserve!

Les centres de tri peuvent-ils rejeter certaines matières?

Oui. 91 % des matières récupérées sont effectivement recyclées au Québec. Selon une étude de 2010, le taux moyen de rejets des centres de tri au Québec s'établissait à 9 %. Ces rejets sont constitués principalement d'objets et de produits non acceptés dans le programme de collecte sélective ou de matières non recyclables.

En triant mieux ses matières à la maison, le citoyen contribue à réduire les taux de rejets du centre de tri.





LES EXTINCTEURS PORTATIFS, UNE ARME EFFICACE

Un extincteur portatif ne remplace pas les pompiers et on doit toujours les appeler en cas d'incendie. Toutefois, un extincteur peut vous permettre de combattre un début d'incendie ou encore de vous sauver la vie.

Il existe plusieurs types d'extincteurs; à eau, à mousse, à poudre, à CO₂, etc. Chacun possède ses avantages et ses inconvénients. Dans les magasins à grande surface, on retrouve généralement des extincteurs à poudre qui sont polyvalents et faciles d'utilisation.

Le principe de fonctionnement est simple. Un agent extincteur, la poudre, est maintenu sous pression permanente à l'intérieur du cylindre de métal. Lorsque l'on retire la goupille et que l'on presse la poignée, l'agent extincteur est expulsé.



Sur les extincteurs, on retrouve des cotes. La cote A indique que l'appareil permet d'éteindre des feux de combustibles solides comme du papier, du bois, etc. La cote B indique que l'agent permet d'éteindre des feux de liquides inflammables ou combustibles comme de l'essence ou de l'huile. Finalement, la cote C indique que l'agent est non conducteur d'électricité et que l'on peut éteindre sans danger d'électrocution du matériel électrique sous tension. Plus le chiffre devant la lettre est élevé, plus le pouvoir d'extinction est grand. La cote 1A représente l'équivalent de 1 ¼ gallon d'eau tandis que la cote 1-B représente une capacité d'extinction d'environ 1 pied carré de liquide inflammable. La cote C ne possède jamais de chiffre, son pouvoir d'extinction est lié aux cotes A et B qui la précèdent. On note parfois également la capacité de l'extincteur en livres. Par exemple, un extincteur de 5 lbs est généralement d'une cote 2A-10BC. Il existe également des extincteurs de type D et K, mais leur usage est très spécifique et ils ne sont pas utilisés dans le domaine résidentiel.

Pour les résidences, le règlement municipal stipule que si vous avez un poêle à bois ou un foyer, vous devez avoir un extincteur d'une grosseur minimale de 5 lbs ABC d'une cote 2A-10BC. Si vous n'avez pas de poêle à bois ou de foyer, l'achat d'un extincteur de 5 lbs ABC est tout de même recommandé.

Votre extincteur devrait être situé de manière à vous placer entre le risque et la sortie lors de son utilisation. Évitez de le placer trop près du risque. Par exemple, ne le placez pas dans l'armoire à côté du poêle ou derrière le foyer.

Votre extincteur doit être entretenu adéquatement afin de maximiser son efficacité en cas de besoin :

- Tous les extincteurs doivent être vérifiés une fois par mois pour savoir s'ils sont encore en place, si leur accès est facile et si le manomètre indique encore qu'ils sont pleins.



- Les extincteurs rechargeables doivent subir une maintenance complète par un technicien au moins une fois par année.
- Les extincteurs rechargeables à poudre doivent subir un test hydrostatique à tous les 12 ans.
- Les extincteurs jetables ont une durée de vie maximale de 12 ans.

Si vous devez utiliser votre extincteur, plusieurs étapes doivent être suivies :

- 1- Appelez d'abord les pompiers.
- 2- Ne mettez pas votre vie en danger.
- 3- Assurez-vous que les occupants aient évacué l'immeuble.
- 4- Repérez la sortie la plus proche.
- 5- Enlevez la goupille.
- 6- Visez la base des flammes.
- 7- Appuyez sur la détente.
- 8- Balayez la base du feu avec le jet de l'extincteur.

P.S. Pour ce qui est de l'entretien de vos extincteurs le Service des incendies recommande les compagnies suivantes qui possèdent les exigences requises et qui sont de notre régions :

Extincteur Supérieur
604, Jacques Cartier Sud
Farnham, Québec
Tél:450-293-0044

Techno-Contrôle 2000 Inc
1771, Principale
Farnham, Québec
Tél :450-293-8584

Extincteurs GFE
480, St-Charles Sud
Granby, Québec
Tél:450-372-6621

Pierre Le Blanc t.p.i.
Service des Incendies
Notre-Dame-de-Stanbridge



**Je m'inscris à ma COOP
450.248.2339**

Pour moi c'est important !

1, Place de l'Estrie, local 106
Bedford, QC J0J 1A0 • 450.248.2339
info@coopsantebedford.org
www.coopsantebedford.org

**Devenir membre de la COOP Santé Bedford
c'est poser un geste de solidarité pour :**

- Garder et améliorer les services de santé à Bedford
- Offrir des services de santé complémentaires de proximité à « prix membre » tels que :

Prélèvements - Orthésiste - Sexologue

Intervenante soutien aux aidants

Groupe de marche

Et plus encore !



Pour être membre :

- Souscrire à une part sociale au coût de 10 \$ (versement unique)
- Payer sa cotisation annuelle au coût de 60 \$



Devenez champion de votre santé en relevant le *Défi Santé* !

Du 1^{er} mars au 11 avril 2015, la porte-parole, Mélanie Maynard, invite tous les Québécois à devenir champions de leur santé ! En s'inscrivant au *Défi Santé*, les participants visent l'atteinte de 3 objectifs :

Objectif 5 : manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour

Objectif 30 : bouger au moins 30 minutes par jour

Objectif Équilibre : prendre une pause pour avoir un meilleur équilibre de vie

Ces 3 objectifs représentent des habitudes de vie gagnantes qui favorisent une meilleure santé physique et mentale !

Les inscriptions se font à DefiSante.ca jusqu'au 1^{er} mars.

6 raisons pour s'inscrire au *Défi Santé* 2015 !

De la motivation

Le *Défi Santé*, c'est 6 semaines de motivation pour manger mieux, bouger plus et avoir un meilleur équilibre de vie... en compagnie de milliers de Québécois !

Des prix

Les participants courent la chance de gagner l'un des nombreux prix offerts, notamment 5 000 \$ d'épicerie chez IGA.

Du soutien gratuit

Les participants profitent entre autres des courriels de motivation hebdomadaires ainsi que du Passport IGA, qui propose des trucs pour mettre l'assiette Défi Santé en vedette à tous les repas, et des coupons de réduction.

La nouvelle application Web

Exclusive aux participants, elle est un véritable coaching pendant 6 semaines : un outil de suivi des objectifs, des vidéos d'exercices de MonYogaVirtuel.com, des menus santé de SOS Cuisine, le Quiz maison santé... et bien d'autres choses encore !

Une formule d'inscription souple

On peut s'inscrire en solo ou encore participer en famille ou en équipe pour se motiver davantage. Toutes les formules sont bonnes pour devenir champion de sa santé !

Une communauté santé

Les participants sont invités à se joindre aux 30 000 adeptes de la page Facebook du *Défi Santé* : une dynamique communauté virtuelle passionnée par la santé !

Tous les détails et plus d'information à Defisante.ca
ou sur la page Facebook (facebook.com/defisante).





L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE qui devait avoir lieu le 20 janvier 2015

a été remise au mardi 24 février à 19h00

*Vous êtes invités à la 53^{ème} assemblée générale annuelle du comité des Loisirs.
À l'hôtel de ville, 900 rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge*

Directeurs sortants rééligibles :

Réal Granger, Claudia Morlot, Karin Bruenggel, Jérémy Coulombe

Vous voulez faire partie d'un comité dynamique qui organise des activités tant pour les aînés que pour tous les groupes d'âge ? Venez faire équipe avec nous !

Nous recherchons des personnes qui ont à cœur le bien-être et l'activité physique et qui ont de nouvelles idées à proposer.

Nous vous attendons à notre assemblée générale annuelle.



COURS DE MANIEMENT D'ARMES À FEU

Des cours de maniement d'armes à feu seront donnés par le Club de Tir Josée
au local des Loisirs de Notre-Dame les

28 février et 1 mars / 14 et 15 mars / 21 mars

Pour inscriptions contactez M. Jocelyn Dulude, adresse courriel: duludemoniteur01@hotmail.fr

PROCHAINE DANSE

Dimanche le 8 mars 2015 à 13h30

Cours de danse à 13h00. Bienvenue à tous!

À la salle communautaire, 900 rue Principale





Le Comité des Loisirs



Retour sur le Carnaval 2015

Quelle belle première journée nous avons eue, premièrement remercions Dame Nature et tous les bénévoles qui ont bien voulu nous apporter leur aide.

Merci à l'école et aux enfants pour leurs coloriages et leur implication.

Le tournoi de hockey a été le moment fort de la fin de semaine et des idées pour améliorer encore plus cette activité sont entrain de germer pour faire plus de place aux enfants et aux femmes, nous essayons toujours d'aller plus loin et tous vos commentaires sont écoutés avec attention.

Le souper s'est bien déroulé et nous avons reçu de merveilleux et délicieux desserts. La marche aux flambeaux et la soirée en musique furent aussi bien réussies.

Dimanche un peu froid, mais la patinoire et la guerre des rangs ont remporté la vedette. Les gagnants de toutes catégories vous sont détaillés à la page suivante.

Encore merci à tous nos bénévoles (Claire Martel, Madeleine Bellavance, Gioia Mallette, Jacques deLadurantaye, Mélannye Boutin, Stephen (Gus) Caron et Francine Caron. Aussi un gros merci à toutes celles qui ont apportés ces succulents desserts.

Préparez-vous pour l'année prochaine, on vous invite et on vous attend pour développer, encourager et supporter la continuité des Loisirs de Notre-Dame, si vous avez une idée pour une activité, soumettez-la au Comité et impliquez-vous, on peut réussir en travaillant tous ensemble.



Le comité organisateur du Carnaval 2015

Karin Bruenggel, Michel Bellavance, Sylvie Poulin,
Francine Caron, Stephen Caron, Mélannye Boutin,
Claudia Morlot, Patrick Girard, Guillaume Tétrault.



Merci aux jeunes familles pour leur participation



Merci à nos précieuses bénévoles
Claire Messier et Madeleine Bellavance



Gagnants (es) des différentes épreuves au Carnaval 2015

TOURNOI HOCKEY HOMME:

1er position: Équipe de Samuel Létourneau

2e position: Équipe Ricky Gasser



CHARADE N0 1:

Édith Martel et Jeff Galipeau

CHARADE N0 2:

Madeleine Bellavance et Claire Martel

(égalité avec l'autre équipe)

Édith Martel et Jeff Galipeau

MOT DOUBLE SENS:

Joanie Bolduc et Dominic Dubé

(égalité avec l'autre équipe)

Madeleine Bellavance et Claire Messier

JEUX DES EXPRESSIONS:

Béatrice Travers, Gaétan Fournier et

Jacques deLadurantaye.

RALLYE: Joanie Bolduc et Yves Bolduc

Tournoi de Cribbe: Édith Martel et M. Morin

La Guerre des Rangs:

Pour une troisième année consécutive

le Rang St-Joseph reste invaincu.

Gagnants des épreuves de la

Guerre des Rangs:

Tire de précision Hockey: David Piedalue

Lancer de l'œuf: Patrick Girard et Zachary Tremblay

Élastique: Sylvie Poulin

Godandard: Gaétan Fournier et Yves Provost





Le Comité des Loisirs



Nous voudrions souligner la participation de Mme Anna Liani au Carnaval.

Mme Liani a passé les deux journées avec ses 4 enfants. Malgré le froid du dimanche ils sont venus s'amuser avec nous.

Merci pour votre belle présence.

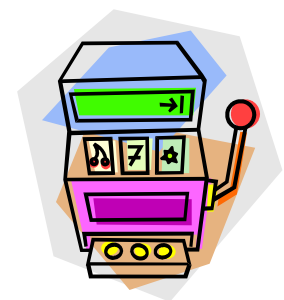


Nous avons servi 80 repas au souper.

CASINO - CASINO - CASINO

Sortie au casino de Montréal, SAMEDI 11 Avril 2015

Départ:	13h00 au centre récréatif
Retour:	19h00
Coût:	12,00\$ / personne pour l'autobus
Places limitées:	48



Réservations: Michel Bellavance: 450 296-4657



En ce mois de janvier frisquet, quoi de mieux que la culture pour nous réchauffer le cœur et l'esprit ! À l'école Saint-Joseph, les élèves ont vécu 2 activités culturelles riches et variées qui leur ont permis d'ouvrir une fenêtre sur d'autres horizons.

La culture africaine à l'honneur

Tout d'abord, le 13 janvier dernier, un artiste originaire du Burkina Faso, monsieur Lésouta Luc Bambara, est venu à la rencontre des élèves pour les initier à la danse africaine. Au-delà de la danse, M. Bambara nous a fait voyager en nous racontant son histoire, son pays, sa langue et sa musique. Cette belle rencontre s'est terminée par l'apprentissage d'une petite chorégraphie aux sons des rythmes africains. Merci à M. Bambara de nous avoir fait découvrir sa culture !



Les arts du cirque en vedette

Enfin, le 19 janvier, direction Théâtre des Deux Rives pour tous. Un spectacle de cirque de la troupe *Flip Fabrique* attendait les enfants. Ayant pour titre *Attrape-moi*, cette production en a mis plein la vue aux élèves. Au menu : jonglerie, diabolo, voltige, cerceaux, acrobatie, équilibre, trampoline, etc... En plus de nous divertir et de nous impressionner, les différents numéros nous ont fait vivre de belles émotions.

Karine Gagnon
Équipe École Saint-Joseph, NDS





Le Comité de Développement Stanbridgeois

Une barrière à lamproies populaire

La Voix de l'Est rapporte que le 2e texte le plus visité sur leur site Internet en 2014 est celui du journaliste Michel Laliberté causant de l'inauguration de la barrière à lamproies ici à Notre-Dame. La barrière est une initiative de la US Fish and Wildlife Service. Nous avons apprécié l'implication des médias locaux.

Voici quelques statistiques intéressantes sur la saison 2014.

La première capture de lamproies adultes a eu lieu 9 mai et la dernière le 13 juin pour un total de 134 lamproies, presque 45% furent capturées le même jour soit à la séquence du 25 mai. En 2003 la cueillette avec des moyens plus archaïques fut de 89 spécimens avec des dates de capture très similaires entre le 3 mai et le 23 juin pour la première et la dernière prise.

La Longueur moyenne des prises fut de 17,5 pouces, la plus longue mesurait 213/4 pouces et 70% des captures furent des mâles. Se rappeler que 290 juvéniles furent aussi capturées et identifiées en fin l'automne.

Cette méthode de faire est aussi un indice valable des sortes de poissons qui fréquentent le ruisseau, voici les quantités capturées et remises à l'eau sur une même période d'activité.

Perchaudes	332	Crapets de roche (rock bass)	284	Ouitouches (fallfish)	203
Ménés nageoire rouge	172	Meuniers noirs White sucker	123	Barbottes brunes	60
Achigans petite bouche	49	Mulets à cornes (creek chub)	25	Crapet-soleil	6
Méné d'argent	4	Anguilles d'Amérique	2	Chatte de l'est (méné jaune)	1
Barbotte des rapides	1	Saumon d'Atlantique	1	Grand brochet	1

Tiré du rapport de Bradley Young, résumé par J.deLadurantaye.

Une contribution du CDS.

Visitez le web de notre municipalité www.notredamedestanbridge.qc.ca

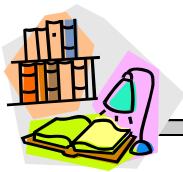
La mise à jour des albums de photos est complétée celle de 2014 et début de 2015. Voici la liste des activités pour 2014: Brunch des pompiers, concert du 125e, fête des bénévoles, expo-arts, fête de la pêche, inauguration de la patinoire et du parc Fournier, carnaval, fête dans l'rang.

Pour 2015 visionner : brunch des pompiers , carnaval.

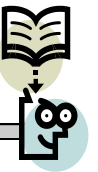
Merci à Alain d'Amours pour la mise en page des photos.

Photos Jacques deLadurantaye et Alain Crosniers





Bibliothèque Municipale



Jours et heures d'ouverture :

Tous les mercredis de 19h à 21h et tous les samedis de 10h à midi.

Au 1043, rue Principale, école primaire Saint-Joseph, local 106
Notre-Dame-de-Stanbridge, J0J 1M0 Téléphone : 450-296-4325 poste 26041

Pour connaître nos activités et nos nouveautés, lisez l'Ami ou consultez notre site web.
Si vous avez des suggestions pour l'achat de nouveaux livres, vous pouvez les faire par courriel à : biblio-notredame@hotmail.ca ou en personne à la bibliothèque.
Les achats de nouveaux livres pour la bibliothèque se feront quatre fois par année soit en mars, juin, septembre et décembre.

Vous pouvez également consulter la liste des livres ou réserver un livre sur le site web de la municipalité : www.notredamedestanbridge.qc.ca

Horaire des bénévoles pour le mois de mars 2015:

Jour	Date	Noms
Mercredi	04 mars	Dorothée Ouimet et Gisèle Bonhomme
Samedi	07 mars	Ginette Senez et Dorothée Ouimet
Mercredi	11 mars	Béatrice Travers et Gisèle Bonhomme
Samedi	14 mars	Gisèle Bonhomme et François Fontaine
Mercredi	18 mars	Claudette Pinsonneau et Dorothée Ouimet
Samedi	21 mars	Pauline Bonneau et Francine Granger
Mercredi	25 mars	Micheline Dufour et Dorothée Ouimet
Samedi	28 mars	Guy Lambert et Gisèle Bonhomme

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

Vous aimez lire et vous aimeriez rencontrer de nouveaux amis, amies. Nous sommes présentement à la recherche de bénévoles pour nous aider à la bibliothèque. Nos heures d'ouverture sont le Mercredi soir de 19 à 21 heures, et le Samedi matin de 10 heures à Midi. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Gisèle Bonhomme au 450-296-8841 ou Dorothée Ouimet au 450-296-4550.

Vous avez de la difficulté à vous rendre à la bibliothèque, pas de problème nous offrons le service à domicile de prêt de livres pour personne en perte d'autonomie.

Téléphone: 450-296-4325 poste 26041.

N'ayez pas peur de nous appeler, on se fera un plaisir de vous servir.



Liste de littérature classique disponible à la bibliothèque

Balzac	La peau de chagrin
Baudelaire	Les fleurs du mal
Simone de Beauvoir	La cérémonie des adieux
Frédéric Beigbeder	99 francs
Italo Calvino	Le chevalier existant
Albert Camus	L'étranger
Brigitte Caron	La fin de siècle comme si vous y étiez
Cervantès	Don Quichotte Volume 2
Chateaubriand	Atala-René
Corneille	Le cid
Zlata Filipovic	Le journal de Zlata
Claude Gauvreau	La charge de l'original épormyable
Gratien Gélinas	Tit-Coq
Roland Giguère	L'âge de la parole
Anne Hébert	Le Torrent
Ernest Hemingway	Le vieil homme et la mer
Victor Hugo	Le dernier jour d'un condamné
Victor Hugo	Ruy Blas
Claude Jasmin	La petite patrie
Kafka	La métamorphose
Agota Kristof	Le grand cahier
Dany Laferrière	Je suis fatigué
La fontaine	Fables
La Rochefoucauld	Maximes
René Louis	Tristan et Iseut
Antoinine Maillet	La sagouine
Maupassant	Le Horla
Maupassant	Contes Réalistes et contes fantastiques
Maupassant	Contes de la bécasse
Marivaux	Les acteurs de bonne foi
Marivaux	La dispute
Marivaux	L'épreuve
Marivaux	Le jeu de l'amour et du hasard
Molière	Les femmes savantes
Molière	Le tartuffe
Émile Nelligan	Poésies complètes
Gérard de Nerval	Aurélia
Daniel Pennac	La fée carabine



Platon	Gorgias
Jacques Poulin	Volkswagen blues
Jacques Prévert	Paroles
Monique Proulx	Les Aurores montréalaises
Jules Romains	Knock
Edmond Rostand	Cyrano de Bergerac
Saint-Pierre	Paul et Virginie
Jean-Paul Sartre	Huis clos suivi de Les mouches
Thoreau	La désobéissance civile
Michel Tremblay	A toi, pour toujours, ta Marie-Lou
Michel Tremblay	Douze coups de théâtre
Michel Tremblay	Contes pour buveurs attardés
Chrétien de Troyes	Lancelot/Chevalier de la Charrette
Paul Verlaine	Poèmes saturniens
Boris Vian	L'écume des jours
Voltaire	Zadig ou la Destinée



La sûreté du Québec vous informe et répond à vos questions

Objet : Procédure pour une remise volontaire d'arme à feu

Sherbrooke, le 22 janvier 2015 – La Sûreté du Québec désire informer les citoyens que le service de récupération des armes à feu ne sera plus disponible au quartier général du district de l'Estrie. Les personnes demeurant sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec qui désirent procéder à une remise volontaire d'arme à feu doivent maintenant communiquer avec le Centre de gestion des appels de la Sûreté, au 310-4141, afin de prendre un rendez-vous avec les agents de leur poste de police local.

Les citoyens demeurant dans une municipalité desservie par un service de police municipal doivent quant à eux contacter ce dernier afin de s'informer de la marche à suivre pour procéder à la remise volontaire. Rappelons que l'amnistie accordée en vertu du Code criminel est entrée en vigueur le 17 mai 2006 et qu'elle a été prolongée jusqu'au 16 mai 2015. Les particuliers qui sont en possession d'une arme à feu sans restriction non enregistrée ont donc jusqu'à cette date pour procéder à la remise volontaire de leur arme à feu ou pour se conformer à la Loi sur les armes à feu.

Pour plus d'information à ce sujet, les citoyens sont invités à consulter le Programme canadien des armes à feu de la Gendarmerie royale du Canada au www.grc.qc.ca.

Service des communications avec les médias
 District de l'Estrie Sûreté du Québec
 819 572-6050
www.sq.gouv.qc.ca



Brunch des pompiers 2015

Le brunch des pompiers a été encore cette année une réussite. **Merci à tous.**
Avec tout près de 450 personnes et un moitié-moitié totalisant 970.00\$.
Nous espérons vous revoir l'an prochain, nous serons prêts et heureux de vous servir.

Merci

Les pompiers du Service de Sécurité Incendie de Notre-Dame-de-Stanbridge



Petites nouvelles du Sud



LE LOOK ÉCOLO-COCO

Saviez-vous qu'autrefois quand le cocotier cessait sa production de fruits, il était coupé et brûlé afin de faire place à de nouveaux plans? Aujourd'hui, ces troncs sont maintenant récupérés, sciés et transformés. Donc, traité ÉCOLO. On l'exploite de multiples façons: La pulpe séchée, composée à 60-70% de lipides sert à la fabrication d'huile utilisée dans la margarine et la confection de savon. La fibre de coco est employée pour faire des brosses, carpettes, cordes et matelas. Le bois de coco sert à fabriquer des accessoires de cuisine tels: les saladiers et ustensiles en bois huilés. Mais la bonne nouvelle, voilà maintenant qu'il s'étend à nos pieds! 'Croyez-moi, ce revêtement de sol fera sa marque dans le développement durable!'



TANT DE QUALITÉS

Le bois de cocotier est très dense et massif, donc résistant aux insectes de bois, à l'usure et aux griffures. Il est d'une durabilité exceptionnelle, il est recommandé pour les endroits passants tels: les couloirs, salons, salles à manger... de même que les lieux publics. Il est sans nœud c'est un bois naturellement foncé de couleur brun cuivré ou de différentes teintes chocolatées. Texturée de parfaites longues fibres noires, cette beauté est une œuvre d'art 100% naturelle. Il est unique et chaleureux, et il se marie merveilleusement avec tant de styles, il réchauffe un décor avec un accent d'exotisme unique.

NOTE

Le bois de coco, comme le palmier n'est pas un arbre mais une plante géante.

AUTRE NOUVEAUTÉ

En plus du revêtement de sol, il est également disponible en panneaux de différents formats pour la création de meubles décoratifs.



Source: Extrait de l'article du journal Hebdo Floride du 4 février 2015

La Pensée du mois

La vie est comme la mer: parfois calme, parfois houleuse ou mouvementée mais, au final, toujours belle.

Source: penseeschoisies.com



Recette

Brownie dans une tasse

¼ tasse de farine tout usage
2 c. à soupe de sucre
2 c. à soupe de cassonade
2 c. à soupe de poudre de cacao non sucrée
1 pincée de sel
2 c. à soupe d'huile végétale
2 c. à soupe de lait
¼ c. à thé de vanille

Au goût, guimauves miniatures, noix de Grenoble.

Mélanger tous les ingrédients dans la tasse avec une fourchette.
Cuire au micro-ondes à puissance maximale pendant 1 minute.



Astuce du mois



Les taches chocolatées, de café et de thé

Frottez les taches avec un pain de savon de Marseille, un savon de pays ou un savon affichant un haut taux de glycérine. Rincez à l'eau tiède. Les taches disparaîtront complètement lors du lavage.

Source: Madame Chasse-Taches

La Chronique du village

Bon anniversaire à nos doyens du mois de février

Madame Marguerite Fournier, Monsieur Jean-Guy Guertin

Bienvenue à Félix Lanoue fils de Marie-Pier Jetté et de Bruno Lanoue
Félicitations aux heureux parents





APPEL À TOUS !

Ce Noël, en montant la crèche et le décor des fêtes, nous avons malheureusement constaté que nos personnages représentant la naissance du Christ sont en piteux état.

Ces personnages achetés on ne sait plus quand, ont accumulé beaucoup de vécu, et commencent à manquer « d'amour ».

Marie et Joseph sont un peu écaillés et la peinture recouvrant le plâtre semble vouloir s'effriter. Le petit Jésus de cire aurait sans doute besoin d'une nouvelle robe. Les anges ont des problèmes aux ailes et leur couleur semble s'estomper. Les bergers et les mages sont aussi en piètre état. Problème de plâtre et de couleur

Une restauration serait donc bienvenue pour ces personnages bibliques mais leur nombre pose problème pour les finances de la fabrique. (environ une quinzaine)

Nous avons pensé à demander à toute personne intéressée à jeter un coup d'œil sur ces statuettes, afin de trouver une solution pour la restauration. Un groupe pourrait être formé pour réparer les dommages que le temps a fait sur ces personnages.

Le local de la sacristie pourrait être mis à la disposition de ces personnes qui pourraient se rassembler autour de ce projet afin de redonner vie à ces personnages. Nous aimerions les conserver car ils représentent une partie de l'histoire de notre communauté.

Toutes personnes intéressées à prendre le leadership de ce projet peuvent contacter

Dorothée Ouimet : (450-296-4450) ou Ginette S. Gendreault : (450-296-4384).

D'autres membres du conseil de fabrique peuvent aussi être mis de la partie.

Pour le moment, rien ne presse mais comme on dit : le temps file et il faudrait arriver à Noël en même temps que les autres !

Merci de votre écoute et soyez assuré que chacun de vous sera accueilli sur ce projet avec une grande écoute de notre part car plusieurs d'entre vous ont les compétences pour ce travail.

Ginette S. Gendreault pour la fabrique Notre-Dame-des-Anges

À METTRE À VOTRE AGENDA

Le prochain dîner de fabrique aura lieu le 26 avril. C'est un dîner porcs et dindes braisés dont la cuisson sera faite par Jan Marini et comme d'habitude les desserts sont faits maison et le service sera fait par les marguilliers et les bénévoles de la fabrique.

Cette levée de fonds est importante pour la paroisse.





Marché Gendreau inc.

Carole, Kim et Gaétan Gendreau
propriétaires

1097 rue Principale
Notre-Dame de Stanbridge (Québec) JOJ 1M0

Tél. : 450 296-4337



Martine Bellavance

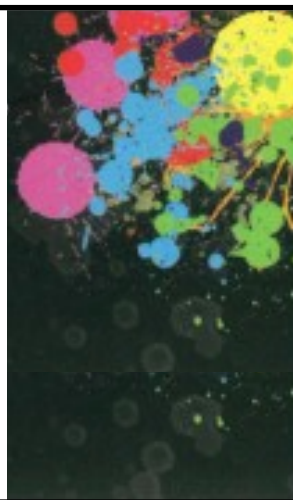
Artiste peintre,
Professeur et Auteure

(514) 820-1185

martine_bellavance@hotmail.com

*Atelier de peinture décorative

*Cours de peinture



AUTOPRO

www.autoproservice.com

Daniel Tétreault

Propriétaire

Garage Daniel Tétreault

817, rue Principale
Notre-Dame-de-Stanbridge,
Qc JOJ 1M0

Tél.: (450) 296-8827

Télec.: (450) 296-8827

Vente
de véhicules
neufs
et usagés

MB MicroBytes

ORDINATEURS-VENTE-SERVICE
RÉPARATION-MISE À NIVEAU

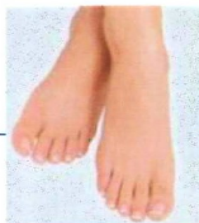
141, Boulevard Saint-Luc
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

Téléphone : 450-348-5300

Adresse courriel: stjean@microbytes.qc.com

www.microbytes.qc.com

France Boulet
Soins des pieds



*Amincissement et/ou coupe d'ongles

*Nettoyage des ongles

*Prévention d'ongles incarnés

*Amincissement des cors et des callosités

Service à domicile

Pour rendez-vous
Tél. : 450-296-4584

ATELIER

MATHIEU FORGUES INC.

ACIER - ALUMINIUM - ACIER INOXYDABLE

SOUDURE
RÉPARATION
MODIFICATION
FABRICATION
UNITÉ MOBILE

821 RUE PRINCIPALE
NOTRE-DAME-DE-STANBRIDGE
QC JOJ 1M0

TÉL.: (450) 357-0769

ATELIER.MATHIEUFORGUES@HOTMAIL.COM

c u i s i n e s
DESPRO

*Spécialisé en armoires de cuisine, salle de bain
et meubles sur mesure.*

NOUVEAU : Salle de montre au 364 rang St-Joseph
Notre-Dame-de-Stanbridge

www.cuisinesdespro.com tél : 450-296-4440

Bertrand Provost et Anne-Marie Després

900, rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge, JOJ 1M0 Téléphone 296-4710 Télécopieur: 296-5001

Site internet: www.notredamedestanbridge.qc.ca